

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du MERCREDI 13 mai 2015**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le treize mai de l'an deux mille quinze à dix-neuf heures

PRÉSENCES

Mmes Francesca Germain, parent
Marie-Lyne Laliberté, parent
Élisa Tanguay, parent
Marie-France Tremblay, présidente
Mélodie Pépin, enseignante
Martine Lemire, éducatrice au service de garde
Marie-Claude Simard, enseignante
Lucie Crépeault, représentante de la communauté
M. Gilles Gagnon, enseignant

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mme Jocelyne Wheelhouse, représentante de la communauté

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Marie-France Tremblay, présidente.

Il est 19 h 10.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-672-15 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 25 MARS 2015**

CE-673-15 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 25 mars 2015 soit adopté avec une modification au niveau des présences soit, l'ajout du nom de Mme Noémi Charest en tant que public.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Babillard du conseil d'établissement – École Tétreault
À venir

Québec en forme

Pour l'animation dans nos écoles en 2015-2016, nous avons obtenu un financement de 50 minutes pour Saint-Mathieu et de 50 minutes pour La Motte.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Boîte de financement LEUCAN à l'Halloween

Suivi aux projets bibliothèque et cour d'école à Saint-Mathieu et à La Motte

Pour La Motte

Les modules devraient arriver en mai et seront entreposés à la municipalité de La Motte. Lorsque l'année scolaire sera terminée, l'installation débutera. On se questionne s'il y aura un carré de sable? La question sera analysée.

Pour Saint-Mathieu

Une entente a été établie avec la polyvalente pour la haie brise-vent. Il faut trouver quelqu'un avec un tracteur et pelle pour creuser une tranchée.

**RAPPORT DU
DÉLÉGUÉ AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Aucun

PRÉSENTATION DES DOSSIERS :

Règles de fonctionnement du service de garde 2015-2016

Les membres ont pris connaissance du document « Règles de fonctionnement du service de garde 2015-2016 ».

Les changements apportés sont :

- Ramener les heures d'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques de 7 h 30 à 18 h.
- Prendre un nombre d'élèves minimum, pour ouvrir le service de garde lors de la semaine de relâche et ce sera décidé par le conseil d'établissement.
- Le coût pourrait être indexé par le gouvernement (MELS). Ce sera expliqué aux parents par les techniciennes en service de garde lors des inscriptions.

Les membres approuvent les règles.

Règles de conduite et des mesures de sécurité 2015- 2016

Madame Roy présente le document « Règles de conduite et des mesures de sécurité 2015-2016 ». Elle mentionne qu'il y a eu l'ajout d'une section soit la politique de la civilité.

Il est proposé d'ajouter à la section cigarettes : cigarette électronique.

Les membres approuvent les règles de conduite avec les modifications proposées.

ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES À VENIR

Les membres approuvent les activités et sorties éducatives à venir.

AFFAIRES NOUVELLES

Classe de maternelle

Une rencontre s'est tenue avec le directeur général de la commission scolaire, la commissaire, la présidente du conseil d'établissement, la direction d'école ainsi que les maires de Saint-Mathieu et La Motte concernant la classe de maternelle pour 2015-2016.

Signalisation

Autobus vs parents stationnement. À vérifier par Mme Andrée Roy

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-674-15 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 40.

Président

secrétaire